



# SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°269

OCTOBRE 2019

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 OCTOBRE 2019

**Présents : 13**

**Absentes excusées :** Jacqueline MARTINO qui donne pouvoir à Isabelle SIRLIN  
Emmanuelle GONÇALVES qui donne pouvoir à Muriel MALNOË

**Absents :** Béatrice BALAC  
Claude LEVRAUD

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20 h 00  
Yves BERTHO est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 26 SEPTEMBRE 2019.

B- DELIBERATIONS.

- 1- EADM – CRARC (Compte Rendu d'Activités à la Collectivité) 2018.
- 2- Contrat d'assurance : choix du cabinet en assurance pour les cinq lots.
- 3- Modification statutaire d'EAU DU MORBIHAN, désignation de deux délégués au collège électoral – périmètre ARC SUD BRETAGNE.
- 4- Réhabilitation du complexe sportif : avenant à valider.
- 5- Admission en non valeur de titres de recette 2018.
- 6- Budget Assainissement : définir une durée d'amortissement.
- 7- EADM – prolongation de la convention de gestion pour la ZAC des châtaigniers.
- 8- Travaux de voirie au village de BEZY.

C- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

- 1- Demande d'information sur l'accès internet au village de BURIN et téléphonie mobile.
- 2- Police pluri-communale (LA ROCHE BERNARD, NIVILLAC, SAINT DOLAY).
- 3- Déplacement du Kiosque au parcours de santé.

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 26 SEPTEMBRE 2019.

Accord du conseil à l'unanimité.

B- DELIBERATIONS.

1- EADM – CRARC (Compte Rendu d'Activité à la Collectivité) 2018.

M. le Maire rappelle aux élus que la gestion de la ZAC des Châtaigniers a été confiée, depuis 2011 à EADM et chaque année ces derniers font un Compte Rendu d'Activité à la Collectivité. Il demande à Aurélie MARIET d'EADM de le présenter.

La première tranche comporte 15 lots dont 1 lot a été vendu en 2018. Afin de la rendre plus attractive à la commercialisation, il est proposé des lots à surface modulable. Un site internet a été mis en place pour la vente des lots – [www.achat-terrain-56.com](http://www.achat-terrain-56.com) . Un nouveau panneau va être mis en place avec le prix au mètre carré affiché à 49,20 € le m<sup>2</sup>.

Bilan financier : le coût des travaux réalisés est de 597 930 € et 292 622 € de recettes. Pour l'année 2018, le bilan de trésorerie est – 292 920 €.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**2- Contrat d'assurance : choix du cabinet en assurance pour les cinq lots.**

M. le Maire informe les élus de la consultation des contrats d'assurances de la commune divisé en cinq lots cités ci-dessous. Il propose de retenir le choix de la commission d'appel d'offres assisté par le cabinet « CONSULTASSUR » qui a été chargé de l'élaboration du cahier des charges et de la négociation.

- Lot N° 1 – Dommages aux biens.

La commune a reçu 4 réponses à l'offre et il est proposé de retenir la mieux disante, le cabinet d'assurances La MAIF pour un montant annuel de 5 896,30 € TTC pour la commune et de 163,51 € TTC pour le CCAS.

- Lot N° 2 – Responsabilité civile.

La commune a reçu 3 réponses à l'offre et il est proposé de retenir la mieux disante, le cabinet d'assurances GROUPAMA pour un montant annuel de 1 505,04 € TTC.

- Lot N° 3 – Flotte automobile et risques annexes.

La commune a reçu 3 réponses à l'offre et il est proposé de retenir la mieux disante, le cabinet d'assurances GROUPAMA pour un montant de 2 358,00 € TTC.

- Lot N° 4 – Protection juridique.

La commune a reçu 3 réponses à l'offre et il est proposé de retenir la mieux disante, le cabinet d'assurances GROUPAMA pour un montant annuel de 924,11 € TTC.

- Lot N° 5 – Risques statutaires.

La commune a reçu 3 réponses à l'offre et il est proposé de retenir la mieux disante, le cabinet d'assurances La SMACL pour un montant annuel de 23 312,51 € TTC pour le personnel titulaire et 1 805,79 € TTC pour le personnel non titulaire.

La date d'effet de ces nouveaux contrats est le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour une durée de 4 ans.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**3- Modification statutaire d'EAU DU MORBIHAN, désignation de deux délégués au collège électoral – périmètre ARC SUD BRETAGNE.**

M. le Maire informe les conseillers municipaux que suite à l'application de la loi Notre, EAU du MORBIHAN doit intégralement renouveler son assemblée délibérante.

Afin de permettre l'installation du nouveau comité pour assurer la continuité du fonctionnement d'EAU du MORBIHAN, la commune doit procéder à la désignation de 2 délégués au collège électoral (périmètre d'ARC SUD BRETAGNE).

M. BELLIOU Jean-Louis et M. GERAUD Patrick ont été nommés comme délégués.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**4- Réhabilitation au complexe sportif : avenant à valider.**

M. le Maire présente aux élus un avenant au marché du complexe sportif pour le lot N° 12 de l'entreprise RENAISSANCE. L'avenant concerne la peinture des locaux annexes destinés au rangement pour les associations, non prévue au marché de base. Le montant de cet avenant est 2 915,21 € HT.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**5- Admission en non-valeur de titres de recettes 2018.**

Marie-Claire LOYER (Directrice Générale des Services) propose aux conseillers municipaux, l'admission en non-valeur des titres de recettes pour un montant de 151,80 €. Il s'agit de 11 titres qui vont d'un montant de 0,20 € à 41,40 € et concernent la garderie (10 titres) et le marché local (1 titre).

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**6- Budget assainissement : définir une durée d'amortissement.**

Marie-Claire Loyer (Directrice Générale des Services) propose aux élus de modifier la durée d'amortissement pour les sujets suivants :

- Modification de la durée d'amortissement des subventions d'équipement.  
Par délibération du 28/06/2012, le conseil municipal avait validé une durée d'amortissement de 15 ans. Aujourd'hui, à la demande de Madame la trésorière, et pour se conformer à la réglementation en vigueur, il est proposé une durée d'amortissement de 30 ans.
- Budget assainissement : harmonisation de durées d'amortissements des biens et des subventions.  
Par délibération du 19/12/2011, le conseil municipal validait des durées d'amortissements différentes pour les immobilisations.
  - Les travaux de la station d'épuration sur 30 ans.
  - Les travaux sur les postes de refoulement sur 15 ans.
  - Les travaux sur les réseaux sur 40 ans.
  - Les subventions sur ces travaux suivaient la même durée de reprise.
 Afin d'assurer un meilleur suivi et dans un souci de simplification, il est proposé une durée d'amortissement identique de 30 ans quel que soit le type de travaux ainsi que pour les reprises de subventions

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**7- EADM – prolongation de la convention de gestion pour la ZAC des Châtaigniers.**

M. le Maire rappelle aux élus que, par concession d'aménagement signée le 05/08/2011 et exécutoire à compter du 02/09/2011, la commune de SAINT DOLAY a confié à EADM, la réalisation de la ZAC des Châtaigniers pour une durée de 7 années soit jusqu'au 02/09/2018. Par délibération du 26/07/2018, le conseil municipal a validé une prolongation jusqu'au 02/09/2019.

Il est proposé les points suivants :

- Prolonger de 6 mois la concession jusqu'au 31/03/2020.
- Requalifier la participation de 300 000 € en participation d'équilibre (Budget fonctionnement non soumis à TVA) plutôt qu'en remise d'ouvrage (budget investissement éligible à la TVA).
- Mettre à jour l'apport en nature de terrain réellement réalisé dans le cadre de la ZAC.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**8- Travaux de voirie au village de BEZY.**

M. le Maire informe les élus d'un problème d'eaux pluviales au village de BEZY, qui occasionne des inondations chez M. ANDRE Clément. Afin d'y remédier, il a été demandé un devis à l'entreprise LEMEE LTP concernant la pose de bordures pour mieux canaliser les eaux pluviales. Le montant est de 2 454,13 € HT.

**Accord du conseil avec 12 voix pour et 3 abstentions.**

**C- QUESTIONS ET INFORMATION DIVERSES**

**1- Demande d'information sur l'accès internet au village de BURIN et téléphonie mobile.**

Karine BELLLOT demande des informations sur l'accès internet au village de BURIN. M. le maire répond qu'il attend des informations de la communauté de communes Arc Sud Bretagne et de Mégalis Bretagne. À ce jour le câblage en fibre optique est terminé, mais le raccordement au NRA est toujours en attente.

Pour la téléphonie mobile, il précise qu'il n'a pas d'information concernant le délai d'installation de l'antenne au village de BURIN. Pour celle qui est installée dans la zone de La Fouée, le câblage pour la relier au réseau doit se faire prochainement.

**2- Police pluri-communale (LA ROCHE BERNARD, NIVILLAC, SAINT DOLAY).**

M. le Maire informe les élus que le deuxième policier municipal a été recruté par la commune de LA ROCHE BERNARD, il s'agit de M. BOISTARD Julien. Il prendra ses fonctions le 7 janvier 2020. Des conventions de participations financières seront proposées au prochain conseil municipal.

**3- Déplacement du Kiosque au parcours de santé.**

Franck FREHEL demande s'il est possible de déplacer le Kiosque qui se trouve actuellement au parcours de santé. M. le Maire propose, avant de le déplacer, de faire une réunion des élus sur le terrain pour trouver le meilleur endroit sur le parking de La Noë et vérifier si ce transfert est possible.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 28 NOVEMBRE 2019 A 20 HEURES 00**

---

**Banque Alimentaire :** La collecte des denrées alimentaires aura lieu le 30 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre 2019. Le CCAS fait appel aux volontaires qui veulent aider à réaliser cette collecte. Pour SAINT DOLAY cette collecte est réalisée au supermarché NETTO de NIVILLAC.

---

**Atelier Couture de Saint-Dolay** la section couture a repris les cours tous les mardis hors vacances scolaires au 1<sup>er</sup> étage de la Médiathèque de 9h à 12h et de 12h45 à 15h45. Il reste encore des places. Pour vous inscrire ou vous renseigner, veuillez contacter Denise TEXIER, animatrice de cet Atelier depuis 29 ans au 06.74.55.18.49

---

**Isolation à 1 € : info ou intox ?**

**Les conseils de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)**

- L'isolation des combles à 1€ est financée par le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE) :
  - **Si certaines offres sont sérieuses, des démarchages abusifs et des arnaques existent aussi.**
  - Si vous avez un doute, vous pouvez :
  - prendre rendez-vous avec un conseiller-juriste de l'ADIL au **02-97-47-02-30 (Vannes)** ou **02-97-21-74-64 (Lorient)**, pour leur montrer votre devis.
  - ou les questionner par mail [adil.56@wanadoo.fr](mailto:adil.56@wanadoo.fr)
- 

**La Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine** informe que M. Arnaud GROLLEAU a remplacé M. Damien GOUGEON en tant que conseiller référent sur notre commune depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019. Nous vous rappelons que la Mission Locale intervient auprès des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Le référent apporte une aide dans la construction et la mise en œuvre du parcours d'insertion sociale et professionnelle de chaque jeune.

---

**Opération sapins de Noël 2019 Hospitalité de ST DOLAY et THEHILLAC**

Comme chaque année, les Brancardiens et Hospitalières de SAINT DOLAY et THEHILLAC, vous proposent leurs SAPINS de NOEL, au profit des personnes malades et handicapées et associations caritatives.

Nous serons présents : Le Samedi 30 novembre et Dimanche 1 Décembre ; le Samedi 7 et Dimanche 8 Décembre ; le Samedi 14 et Dimanche 15 Décembre à partir de 9h00 place de l'Eglise à St Dolay ; les Dimanches 1 et 8 Décembre place de la mairie à Théhillac de 9h à 12h

Ainsi que chez Bernadette à Ste Anne et chez Daniel SEBILO fruits et légumes St Jean du Gériaux

Merci de venir nombreux soutenir cette action solidaire.

Nous comptons sur votre générosité.

---

**L'ACAD** organise une bourse aux jouets le 1<sup>er</sup> décembre de 10H à 18H à la salle polyvalente. Prix : 2€/mètre. Réservations auprès d'Anne SAILLY au 06 71 67 95 40.

---

En Novembre, la Médiathèque de Saint-Dolay participe à la 20<sup>ème</sup> édition du Mois du Film Documentaire et vous propose 2 projections exceptionnelles !

---

### Samedi 23 novembre à 20h : DENEZ, LE CHANT MAGNETIQUE

Denez, chanteur à la voix mystérieuse, artiste polymorphe, poète bretonnant, nous emmène au cœur de son univers érudit, ouvert sur le monde, entre chant traditionnel, musiques nouvelles et mysticisme romantique. De nombreux témoignages complètent ce portrait intimiste qui révèle un personnage insolite, émouvant et drôle. Un film de Gilbert Carsoux & Laurent Jézéquel de 52 mn (2018).

Projection suivie d'un échange avec Laurent Jézéquel **Entrée gratuite. Places limitées. Pensez à réserver !**

### Mercredi 27 novembre à 15h : LOUIS DANS LA VIE

Louis a 18 ans. Il se fraye une route dans sa toute jeune vie d'adulte. Sortir de son statut d'ado marqué par la petite délinquance et choisir, autant qu'il le peut, l'entrée dans sa vie. Du côté des possibles il y a Héloïse, son amoureuse, la recherche d'un appartement, le CAP et du surf sur l'océan pour reprendre son souffle. S'éloigner de la brutalité du monde. Côté sombre, la juge et son employeur l'ont à l'œil. Mais Louis est particulier. C'est une belle personne. Se dessine un jeune homme plein d'espoir et de ressources qui refuse « de courber l'échine ». Comment être apprenti à Saint-Maclou et fou de liberté ?

Un film de Marion Gervais de 74 mn (2019). Projection suivie d'un échange avec la mère de Louis et Pascal Beaumont, formateur et intervenant auprès de publics en difficulté (précarité, délinquance, prison)

**Entrée gratuite. Places limitées. Pensez à réserver !**

---

### Vendredi 6 décembre à 18h (Nouvel horaire) : RENDEZ-VOUS DES LECTEURS N°15

Bienvenue à toutes celles et ceux qui ont envie de partager un coup de cœur (lecture, film, musique, spectacle...).  
Entrée gratuite et sans inscription. Durée moyenne 1h30.

- 
- Retrouvez-nous sur notre page Facebook **@MediathequedeSaintDolay** ainsi que sur le site web **www.saintdolay.fr** Jours et heures d'ouverture de la médiathèque :  
Mercredi : 9h30/12h et 13h30/18h30 | Jeudi : 16h30/18h30 | Vendredi : 16h30/18h30 | Samedi : 9h30/12h  
Téléphone : 02 99 90 29 29 / Email : mediatheque@saintdolay.fr

## COMPLEXE SPORTIF de SAINT DOLAY

**L'inauguration du complexe sportif se déroulera le samedi 23 Novembre 2019 à 10H30 sur invitations.**

**Portes ouvertes :**

**L'après-midi du 23 novembre, de 14H30 à 17H, les élus et les membres des associations sportives seront présents pour accueillir toute la population Dolaysienne.**

**Le verre de l'amitié vous sera offert.**

**Le Maire,**